

# KLASSIK STIFTUNG WEIMAR

Nachträgliches zu Rameau's Neffe Abschrift zu WA I 45, 235-238 WA: H,

I 45, 339-343

GSA 25/W 3575

[https://archive.thulb.uni-jena.de/gsa/receive/gsa\\_cbu\\_00015747](https://archive.thulb.uni-jena.de/gsa/receive/gsa_cbu_00015747)

Lizenz: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>



# GOETHE- UND SCHILLER-ARCHIV

---

Bestand:

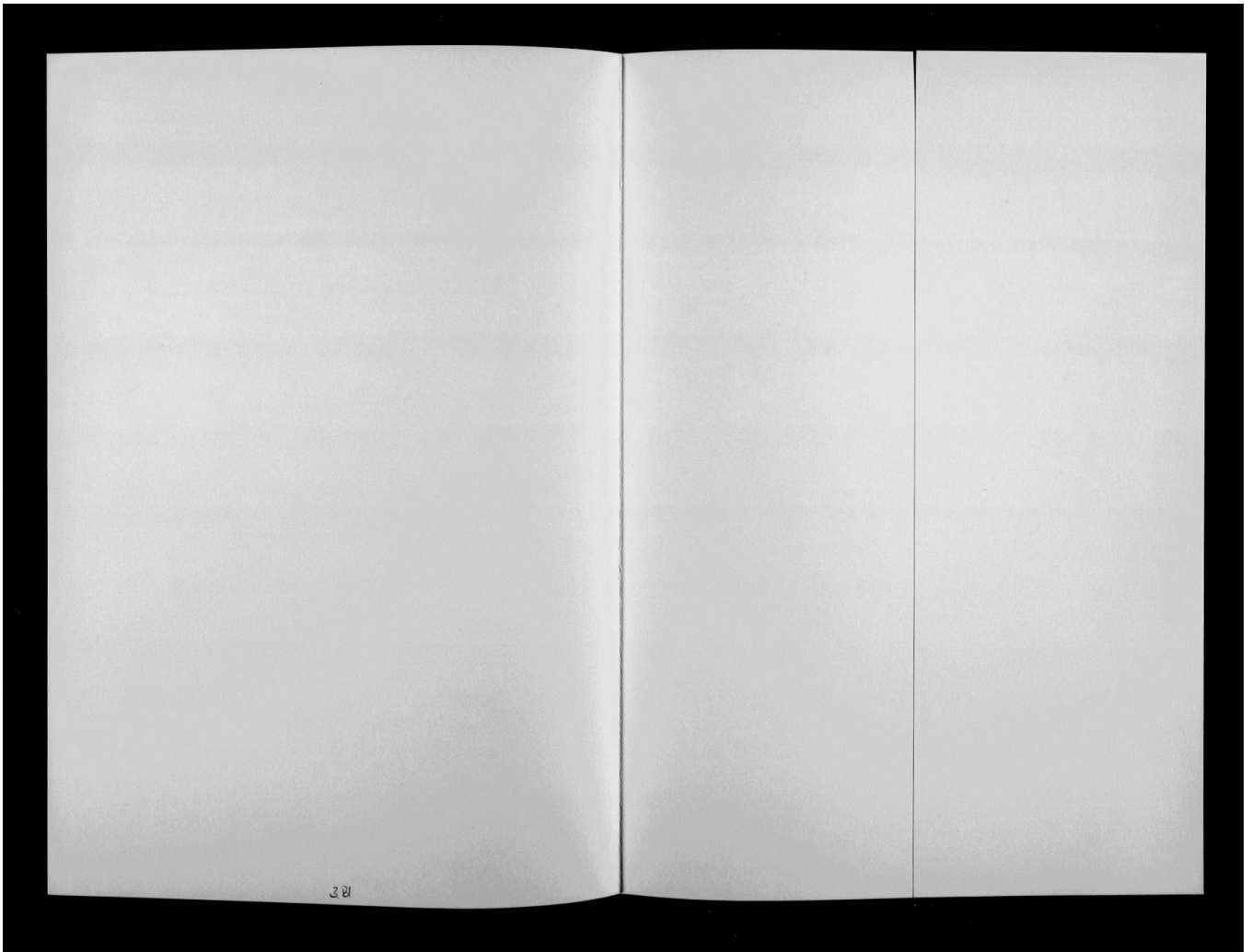
**Goethe, Johann Wolfgang von / Werke**  
**Werke**

Nachträgliches zu Rameau's Neffe  
Abschrift zu WA I 45, 235-238  
WA: H, I 45, 339-343

Signatur: **GSA 25/W 3575**

ah: GSA25/XLIII, 6, 3

gsa\_derivate\_00007508:/27WEL0315000221\_03622.tif



gsa\_derivate\_00007508:/27WEL0315000221\_03624.tif

Alles was ich dir  
 schreibe ist abgemessen  
 so wie ich es dir  
 allgemein zu schreiben  
 will. Ich will dir  
 kein Brief schreiben  
 der dir nur  
 zu dem Zweck  
 geschrieben ist  
 um dir zu zeigen  
 daß ich dich  
 liebe. Ich will  
 dir nur schreiben  
 was ich dir  
 schreiben will.

Donnez-moi, Monsieur, si je viens vous dérober quelques-unes  
de ces instants précieux que pour les plaisirs de notre âge et aux des siècles  
futurs vous avez consacrés au culte des muses. Mais c'est au nom des  
mœurs de Diderot que je vous invoque, et le rang distingué que cet  
illustre écrivain me paraît tenir dans votre estime m'est un gage  
assuré que je ne me serai point vainement adressé à vous. Ne me  
sentez encore soutenu dans ma témérité à solliciter de vous une  
réponse par ce profond caractère de vérité et de droiture que je  
trouve empreint dans tous vos écrits.

Il s'agit, Monsieur, de prononcer dans un procès  
purement littéraire, votre sentence sera sans appel, et votre  
réponse me donnera une victoire éclatante sur un importeur  
qui n'a pas craint de me présenter au public français comme  
un foube capable de s'imposer au point de donner pour  
un original une traduction d'un ouvrage de Diderot. Voici le fait:

Éditeur des Œuvres complètes de Diderot, j'ai rempli  
le vœu formé par vous-même en comprenant dans ma 1<sup>re</sup> édition  
le sermon de Haman. Cet ouvrage n'est pas encore publié. La  
traduction allemande que vous avez donnée de cet ouvrage remar-  
quable et si fidèle me paraît encore il y a quelques jours le fait  
de Pfeffel de Colmar, qu'il serait très-facile de reproduire  
textuellement Diderot.

Cependant pour rendre aux lettres françaises l'ouvrage de Didot, je n'ai point fait usage de votre traduction; j'ai imprimé mon édition sur une copie faite en 1760 sous les yeux de l'auteur: cette copie m'a été donnée par madame la Marquise de Vandeuil, fille unique de Didot, vivante et demeurant aujourd'hui à Paris, rue Neuve de Luxembourg n.º 18.

D'un autre côté un M. de Saur a retraduit en 1821, votre traduction, il l'a défigurée en beaucoup d'endroits, l'a remplie de beaucoup d'amplification et s'en a pas moins présentée son livre comme un ouvrage posthume et inédit de Didot. Aujourd'hui qu'il se voit forcé d'avouer qu'il n'est traducteur, il me dénonce comme un fauteur de mensonge à lui et pèche dans tous nos journaux que mon édition, prétendue originale, n'est comme la sienne qu'une traduction de votre traduction. Trouvez le contraire, me dit-il, en me présentant l'autographe de Didot et je me retire à l'instant! Le M. de Saur sait bien que cet autographe envoyé au prince de Saxe-Cobourg, ou au prince Reuss de Saxe a été détruit, et comme je n'ai à lui opposer que la copie faite par un secrétaire de Didot, il persiste à taper d'imprimure et la famille de Didot et moi-même! C'est à vous seul qu'il est réservé, M. de Saur, c'est à vous seul qu'il est possible de faire voir que sont les trompeurs de M. de Saur ou de l'estimable Marquise de Vandeuil avec laquelle je m'honore de faire cause commune dans cette affaire. Sa femme attend votre arrêt.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, un exemplaire de mon édition de l'œuvre de Rousseau. Vous reconnaîtrez, je n'en doute point, le même texte qui a servi à votre élégante traduction. Après avoir reconnu l'exactitude de mes assertions, je vous assure bon ~~bon~~ que vous me donner, par la réponse dont j'ose me flatter d'être honoré, le moyen de confondre mes accusateurs et ceux de la famille de Didot lui-même! Je me vais, à mon débat dans le monde, compromettre dans ce que j'ai de plus cher auprès de mes concitoyens; dans mon honneur même, qu'il vous

ces Messieurs n'ont pas craint de me présenter comme capable d'abuser  
de la confiance publique.

Je vous envoie aussi, Monsieur, un journal dans lequel vous  
verrez que ces Messieurs traitent d'ivrogne avec autrui, jeu de judaïsme  
de bon sens.

J'ai reçu, enfin, un exemplaire de la traduction de  
M. de Laur et de Saint-Pierre dans lequel j'ai souligné ou  
indiqué une faible partie des contre-sens qu'ils ont faits et  
des additions qu'ils se sont permises. Les numéros inscrits à la  
marge indiquent les pages correspondantes de mon édition.

Si vous daignez m'honorer d'une réponse, je ne doute  
pas de voir contenter par mes détracteurs l'authenticité de  
votre signature; mais l'Europe s'en va la connaître et  
l'Institut de France est là pour me venger.

C'est beaucoup vous demander, Monsieur, que de solliciter  
de vous de pareils soins; mais je suis sûr que quand il  
s'agit de vous d'assurer le triomphe de la vérité et de  
confondre l'importune, vous oubliez promptement toutes les peines  
que vous avez pu prendre.

Je suis, Monsieur, avec les  
sentiments du plus profond respect, et de la plus haute  
considération,

De votre Excellence,

très humble et très obéissant serviteur

Dixière

Libraire & éditeur des Œuvres de Diderot, rue St. André des arts n° 68.  
Paris le 27 Juillet 1823.